



Trombinoscope



Didier BUTON
Maire

Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Thierry BODARD
Adjoint

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Nadine JOUANNEAU
Adjointe

Membre des commissions
bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
personnel communal



Laurence CHALET
Conseillère municipale

Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme



Didier GAUVRIT
Conseiller municipal

Membre des commissions
finances ; bâtiments,
urbanisme ;
cadre de vie



Sylvie PAJOT

Conseillère municipale
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
commission cadre de vie



Loïc TROCHARD

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Carole SECHET

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
urbanisme



Stéphane BRAUD

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ;
relations publiques ;
cadre de vie ;
personnel communal



Emilie PELLOQUIN

Conseiller municipale
Membre des commissions
bâtiments,
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jean-Eddy MARTIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
bâtiments ; urbanisme ;
vie sociale et scolaire



Cynthia RETUREAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale et scolaire ;
relations publiques



Yann DANIEL

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme ;
relations publiques



Sandrine DESJARDINS

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
cadre de vie



Didier PAPIN

Conseiller municipal
Membre des commissions
finances ; urbanisme



Emilie HERVÉ

Conseillère municipale
Membre des commissions
vie sociale et scolaire ;
cadre de vie ;
personnel communal



Frédéric GRENON

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie



Claudine NADEAU

Conseillère municipale
Membre des commissions
finances ; bâtiments ;
vie sociale et scolaire ;
relations publiques ;
cadre de vie



Jacques COUTANCEAU

Conseiller municipal
Membre des commissions
urbanisme ; cadre de vie

Edito du Maire



Chers Urbinoises et Urbinois,

L'année 2021 aura été une année toujours marquée par la pandémie.

Les vaccinations essentielles pour le bien de tous, nous ont permis d'éviter le pire. Un effet secondaire marquant de cette pandémie est l'augmentation exponentielle des coûts énergétiques. Il va falloir dans les années qui viennent, accélérer notre propre production d'énergie, afin de ne pas être trop dépendants des autres pays. Sur ce plan-là, nous réfléchissons pour apporter notre concours à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le futur centre technique municipal. Pourquoi pas un collectif citoyen pour mener à bien ce projet ?

2022 sera marqué par la fin des travaux du centre bourg dont la 1^{ère} tranche (place piétonne et ouverture du nouveau commerce) sera effective fin juin. Je remercie M. et M^{me} BRANTHOME pour les investissements qu'ils ont réalisés au sein de leur boulangerie, ce qui va améliorer l'image de notre centre bourg.

Nous lancerons également cette année **l'aménagement du terrain derrière l'Eglise** pour recevoir **le futur centre technique municipal**, et une éventuelle salle sportive et culturelle dans les années futures.

La construction d'une salle est un projet ambitieux et coûteux, donc en plus de la réunion publique qui a eu lieu le 24 septembre 2021, nous souhaitons consulter l'ensemble de la population, vous trouverez dans ce bulletin les conditions pour donner votre avis.

Dans la continuité de cet aménagement **nous prévoyons un sentier pédestre le long de la Rte de Sallertaine** pour relier le Jouselain.

Enfin pour terminer sur les principaux travaux, 2022 sera l'année du **raccordement à l'assainissement collectif du secteur du Tribert**, et du **Chemin de la Cailloche**.

Sur le plan urbanisme, les lois nationales nous obligent à densifier les constructions pour impacter au minimum les zones agricoles. Dans ce cadre de nombreux urbinois ont fait le choix de diviser leurs parcelles ce qui permet de développer les constructions neuves sur notre commune. Dans le centre bourg de nombreux m² ont été classés inconstructibles par le nouveau schéma des zones humides.

Malgré tout, nous envisageons la construction de seize logements avec mixité sociale dans la zone dite « des Tamaris » rue de la Croix de Mission.

Sur le plan sécurité, nous travaillons actuellement sur l'implantation d'une vidéo surveillance sur le domaine public.

RAPPEL

sur les manifestations organisées par le conseil municipal en 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE

samedi 25 juin - zone de loisirs

MARCHE DE NOEL

dimanche 27 novembre
centre bourg et salle de l'Avocette

Venez nombreux partager ces moments de convivialité.

A bientôt dans notre commune où il fait bon vivre ensemble.

DIDIER BUTON



Sommaire

Trombinoscope	02
Edito du Maire	03
Sommaire & Infos pratiques	04
VIE MUNICIPALE	05
Commission environnement voirie	05
Commission scolaire et sociale	06
Infos mutuelle MCRN	06
Projets 2022	07
Conseil des Jeunes	08
Conseil des Sages	09
Maisons Fleuries	10
Marché de Noël	11
Fête de la musique	12
Agenda 2022	13
VIE INTERCOMMUNALE	14
Urbanisme : dématérialisation	14
Redevance incitative	14
Maison France Services	15
VIE MUNICIPALE	16
Sécurité en vélo	16
Inscriptions sur les listes électorales	16
Recensement citoyen	16
Tarifs services mairie	17
Règles de bon voisinage et respect de la voie publique	18
VIE DES ÉCOLES	19
Ecole Publique l'Avocette	19-20
Ecole Privée ST Joseph	21-22
VIE ASSOCIATIVE	23
Assoli	23-24
ADEP	25
OGECE	26
APEL	27
La Grue Blanche	28
Le Comité des Fêtes	29
Faites vos jeux 85	30
Atelier Pique et Bricole	31
Société Communale de Chasse	31
Les Follibelles	32
Les Anciens Combattants	33
Chat sans toit	34
Don du Sang	35
ADMR	36
Services divers - Vie Sociale	37
URBANISME	38-39-40
ÉTAT CIVIL	41
Temps forts de l'année 2021	42-43

Infos pratiques



MAIRIE DE SAINT-URBAIN

22 Rue de l'Eglise
Tél. 02 51 68 73 34
Courriel : accueil@sainturbain.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h (sauf le 1^{er} samedi du mois)

Blog : <http://sainturbain.blogspot.fr>

Site : www.sainturbain.fr

Les services municipaux suivants reçoivent uniquement sur rendez-vous au 02 51 68 73 34 :

- Recensement citoyen pour les jeunes ayant 16 ans dans l'année.
- Etat-civil : dossiers mariage, pacs, reconnaissance avant naissance.
- Urbanisme : dépôt des dossiers sur rendez-vous. Infos par mail : urbanisme@sainturbain.fr

Didier BUTON, Maire
Thierry BODARD, 1^{er} Adjoint,
Nadine JOUANNEAU, 2^e Adjoint
Reçoivent sur rendez-vous
Permanence le samedi de 11h à 12h



ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH

5, rue de la Sablière - 02 51 68 83 54
Cantine - 02 51 54 69 05



ECOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE

29, rue de la Croix de Mission
02 51 55 94 06
Cantine - 02 28 10 35 34



ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles agréées est accessible sur le site www.vendee-enfance.fr



TAXI URBINOIS

7 jours sur 7, 24h/24.
Renseignements : 06 60 36 32 28
taxiurbinois@gmail.com

CORRESPONDANT OUEST France BOUIN et SAINT-URBAIN

M. ROULEUX Claude
06 95 40 35 18



MEDECIN

Dr CHARPENTIER Frédéric
4, rue du Pont d'Orgueil
02 51 54 92 98

CORRESPONDANT COURRIER VENDEEN

M. MALARD Constantin
06 72 70 81 78



INFIRMIERES

Maison Médicale 6 rue des Etangs
85230 SAINT-GERVAIS
Sur rendez-vous du lundi au samedi au 02 51 68 77 62.
Permanence sur rendez-vous dans l'ancienne mairie de Saint-Urbain
02 51 68 77 62.



COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALLANS GOIS COMMUNAUTE

02 51 93 56 73
1, bd Lucien Dodin
85300 CHALLANS

Site internet : www.challansgois.fr

Pour tout renseignement relatif au service déchets appeler au 02 44 36 30 36 ou par mail à redevanceincitative@challansgois.fr



SOPHROLOGUE - PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

M^{me} Sandrine DANIEL
31, chemin du Tribert
06 52 74 47 60



COMMERCES AMBULANTS SUR LE PARKING DU CARREFOUR DE L'EUROPE

DADDY'S PIZZA
le jeudi soir et le dimanche soir
06 06 41 95 83

FOOD TRUCK L'AUTHEMTIK
le vendredi soir
06 38 78 17 66

FOOD TRUCK LE MILLE PÂTES
le mardi soir
07 49 96 00 21

COMMERCES

CAFE-TABAC-ALIMENTATION

« LA PAUSE »
31, rue de la Croix de Mission
02 51 68 23 37

BOULANGERIE
1, rue du Pont d'Orgueil
02 72 82 22 67

CA DECOIFFE
2bis, allée du Charbon Blanc
09 71 21 86 26

INSTITUT CLARA BELLE
23, allée de Bel Air
07 82 41 73 78

GARAGE PRECISIUM
1, rue de la Sablière
06 18 99 51 09

..... Commission Environnement Voirie

Malgré les difficultés rencontrées, en raison du Covid, les travaux espérés se poursuivent notamment pour le réaménagement du centre-bourg. Le déplacement du rond-point va occasionner quelques désagréments.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement continuent. Les travaux ont démarré mi-novembre Chemin de la Belle Etoile. Ils se poursuivent Chemin du Tribert et devraient se finaliser Chemin de la Cailloche fin avril.



TRAVAUX CIMETIERE

Un deuxième colombarium de 10 places sera installé ainsi que cinq cavurnes dans le courant de l'année 2022.

ZONE DE LOISIRS : Les nouveaux jeux pour les enfants sont installés.



TRAVAUX MAIRIE :

Le jardin se trouvant à l'arrière de la Mairie sera réaménagé.

Concernant les illuminations de Noël : nouveauté cette année avec notamment la boîte aux lettres du PÈRE NOËL. Le Père Noël a reçu beaucoup de courriers et ses petits lutins ont eu parfois du mal à répondre car les enfants n'avaient pas noté leurs adresses

A noter aussi que sur la Rue de l'Eglise, les décorations de Noël ont été remplacées.

Par ailleurs, la salle municipale a retrouvé une nouvelle façade et a été renommée **SALLE DE L'AVOCETTE**.



L'ALAMBIC :

Le verger a été aménagé avec des bancs et des plantations d'arbres fruitiers. En 2022, le parking de l'alambic sera réalisé en béton désactivé.



TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN :

La voie a été réparée Chemin de la Traite à Cochet. Les travaux de curage d'entretien continuent pour le bon fonctionnement d'écoulement des eaux.

L'élagage se poursuit afin de protéger les lignes EDF et PTI.

Je remercie tous les membres de la commission ainsi que les services techniques et administratifs pour le travail accompli tout au long de l'année 2021.

..... Commission Scolaire et Sociale

ÉCOLE/ CANTINE/ GARDERIE

L'année 2021 n'a pas été simple ni pour les enfants ni pour le personnel communal mais tout le monde a mis du sien pour que les choses puissent se faire. Cependant, depuis le mois de novembre une nouvelle organisation a été mise en place pour le temps de surveillance de cour de la cantine située sur le site de l'école Privée.

Les fermetures successives de classes, (COVID 19) sur les deux écoles, depuis la rentrée de septembre 2021, ont fortement augmenté les dépenses de fonctionnement de ce service qui reste une priorité malgré tout.



Membres du personnel cantine sur le site de l'école St Joseph



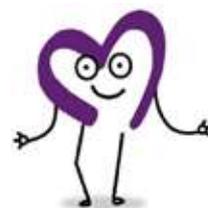
Membres du personnel cantine de l'école l'Avocette

POUR RAPPEL

SOLIMUT MUTUELLE SOLIDAIRE a signé un partenariat avec la commune de Saint Urbain et propose une mutuelle a prix attractif pour tous

De nombreuses autres aides sont mises en place par l'état ou les caisses de retraite pour le maintien à domicile des personnes âgées par exemple ou même pour la rénovation énergétique

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous ne savez pas où vous adresser, au 02 40 89 22 91.



URBIBUS

L'Urbibus est à disposition des jeunes, des personnes âgées et des associations qui ont besoin d'un transport gratuit.

Le Conseil des Sages propose de vous conduire sur les marchés de Challans le mardi et de Beauvoir-sur-Mer le jeudi.

Inscriptions en mairie au plus tard la veille du départ à midi au 02.51.68.73.34. Départ de la mairie à 9h15.

Ramassage possible aux arrêts de bus scolaires.



Projets 2022

L'année 2022 sera riche en projet.

Création d'un
Centre Technique
Municipal (CTM)

Elaboration
d'une voie piétonne
Rte de Sallertaine

Elaboration
d'une voie piétonne
Rue de la Sablière

Réalisation d'un programme de loge-
ments dans le secteur « Les Tamaris » Rue
de la Croix de Mission

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :
toujours en cours d'élaboration avec
Challans Gois communauté.



Nouveautés

A vos trottoirs citoyens ! La commune de Saint-Urbain a décidé d'inviter les habitants à fleurir les trottoirs sablés de la commune. Pour toutes les personnes concernées, vous voudrez bien passez en mairie pour retirer un sachet de graines à semer en pied de mur.

Broyage des végétaux : La municipalité vous propose d'organiser deux demi-journées de broyage de végétaux issus de la taille de jardin. Le paillage obtenu peut être utilisé pour recouvrir le sol, afin de limiter l'évaporation, l'érosion, le dessèchement, en raison du soleil et du vent, ainsi que les variations de température, tout en apportant des éléments nutritifs.



Organisation : broyage les jeudi 14 et vendredi 15 avril de 14h à 17h **sur rendez-vous** pris en mairie **avant le mercredi 13 avril 2022**. Lieu : dépôt de la mairie, derrière le cimetière - Matière concernée : branchage de moins de 80 mm de diamètre. Cette opération est réservée aux particuliers Urbinois.

Application panneapocket : cette application, à télécharger sur un portable, est un **système d'alerte et d'information** des habitants par la Gendarmerie.

La Gendarmerie COB de Saint Jean de Monts souhaite tenir informés en temps réel les citoyens des informations de prévention qui les concernent, comportement à tenir en cas de situation d'urgence, alertes cambriolages, cas de risques majeurs. Cette solution est gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité.

Lorsque vous avez téléchargé l'application, sélectionnez la gendarmerie COB de Saint-Jean-de-Monts.



..... Conseil Municipal des Jeunes

Composition :

Lya Cantin - élue en 2018

Emma Pacteau, Jules Gautier, Tifouan Papin, Simon Veronneau élus en 2019,

Ethan Rialland élu en 2020,

Naé Hervé, Eloane Chevrier, Shanna Lacassagne, Tom Guigne, Juan Rodriguez, Noa Guillonnet, élus en octobre 2021.



Les jeunes du CMJ tiennent tout d'abord à remercier le Conseil Municipal qui a accepté de leur offrir une sortie à Explora Park de Saint Jean de Monts en juin 2021 en reconnaissance de leur engagement au sein de la commune.



ACTIONS DU CMJ :

- Avril - journée ramassage de déchets sur Saint-Urbain
- Le 19 juin ils ont participé à la fête de la musique en proposant des courses en sac, concours de molky etc.... durant un après-midi.



Pour cette nouvelle année 2021-2022, ils ont décidé d'essayer d'autofinancer une grande partie de leur projet de sortie en proposant des actions de financement, sans toutefois oublier les propositions de services ou d'aménagements qui pourraient être apportés sur la commune :

Un projet de poulailler communautaire a été évoqué mais la réalisation ne paraît pas aussi simple.

Le CMJ est en pleine réflexion pour effectuer de nouvelles actions durant l'année 2022.

- le 13 novembre ils ont organisé avec le soutien des boulistes un concours de boules



- le 28 novembre ils ont participé au MARCHÉ DE NOËL en tenant le stand de chocolat chaud et en vendant des billets de tombola pendant que leurs parents tenaient le stand de vin chaud.
- Une rencontre avec M^{me} Virginie Benmerzouk de la ligue contre le cancer a été organisée le 7 décembre pour savoir comment mettre en place des espaces non fumeur sur la commune.
- Ils ont participé à la distribution des paniers garnis pour les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pu se déplacer au repas organisé pour les retraités dynamiques.

Le Conseil des Sages et ses actions 2022

En soutien à la mairie dans son objectif « Saint Urbain, une commune éco-citoyenne », le Conseil des Sages a orienté l'ensemble de ses projets 2022 particulièrement sur

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT,

- Faciliter le recueil des produits recyclables au sein de la commune (à étudier en relation avec Challans Gois communauté)
- Favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs. : Nous contacterons à cet effet les producteurs proche de la commune

LE PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ ET DE PRÉCAUTION

Le Conseil des Sages organisera l'animation de réunions sur les éco-gestes :

- Informations sur la réalité des dates de péremption des aliments
 - Quid de la congélation
 - Centralisation des restes alimentaires vers les animaux domestiques
 - Gestion optimale de l'eau et de l'électricité
- Etc...

L'ÉQUITÉ SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Après une courte enquête organisée lors du déjeuner des « retraités », les attentes suivantes ont été recensées. Le Conseil des sages réfléchit à la mise en place de quelques sorties

- Cinéma (par exemple une sortie par mois)
- Un après-midi à l'Atlantis de Nantes
- Une sortie en forêt et/ou bord de mer
- Développement du covoiturage entre particuliers et /ou par l'Urbi'bus
- Organisation d'une journée, le 24 avril 2022 :

Le grand déballage « je vide, je trie, je donne »

Chaque foyer Urbinois aurait la possibilité d'installer devant sa propriété (si possible hors voie publique), tout ce dont il souhaite se débarrasser gratuitement. Cette demi-journée serait l'opportunité d'une déambulation au sein de la ville pour en redécouvrir des quartiers parfois méconnus.

Il est important de souligner que tous ces projets restent conditionnés par l'étude de leur faisabilité et la disponibilité des membres du Conseil des Sages qui en assureraient entièrement l'animation à titre bénévole.

..... Concours des Maisons Fleuries

MEMBRES DU JURY :

- M^{me} PAJOT Sylvie
- M. COUTANCEAU Jacques
- M^{me} HERVÉ Emilie
- M^{me} PELLOQUIN Emilie

Le mercredi 13 octobre 2021 a eu lieu la remise du Concours des Maisons Fleuries.

Le jury a récompensé l'investissement de chacun de ces Urbinois qui ont contribué à embellir notre commune.

Les gagnants du concours des Maisons fleuries 2021 sont :

- 1 - M. et M^{me} TAIED
Claude et Marie-Paule
- 2 - M. et M^{me} ODDO
Eduardo et Françoise
- 3 - M. et M^{me} LEGEARD
Gaston et Nathalie

Bravo à tous les participants !



M. et M^{me} TAIED



M. et M^{me} ODDO



M. et M^{me} LEGEARD



Saint-Urbain Fête Noël

Le marché de Noël de Saint-Urbain s'est déroulé le dimanche 28 novembre 2021 de 10h00 à 19h00.

Il était composé de 24 stands en extérieur, rue de l'Église, et de 13 stands en intérieur, dans la salle de l'Avocette. Les exposants étaient pour la plupart des producteurs et créateurs locaux, ainsi que des associations.

Les visiteurs ont répondu nombreux à l'appel (environ 1000 visiteurs).



Des animations ont ponctué toute cette journée dans une ambiance familiale (balade en poneys, balade en calèche avec le Père-Noël, spectacle avec la marionnette « VICTOR », maquillage pour les enfants, chants de Noël et animation commerciale, dégustation de vin et de chocolat chaud au bar, tombola organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Urbain, photos avec le Père-Noël, visite commentée de l'Alambic de Saint-Urbain par notre bouilleur).

Boostée par ce succès la commune de Saint-Urbain a d'ores et déjà décidé en Conseil Municipal de renouveler cette expérience l'année prochaine avec plus de stands et des animations supplémentaires

Le prochain
MARCHÉ DE NOËL
 de saint-urbain
 aura donc lieu
 le dimanche 27 novembre 2022
 de 10h00 à 19h00
 avec plein de
 nouvelles surprises !



Fête de la Musique

La première FETE DE LA MUSIQUE organisée à Saint-Urbain a rencontré un vif succès malgré les contraintes sanitaires avec un couvre-feu à 23 heures.



Pour 2022

Rendez-vous
le 25 JUIN 2022
à la Zone de Loisirs
de Saint-Urbain.

Avec au programme :
le groupe
CHANSON D'OCCASION
et bien d'autres...

Animations diverses

Bar - Sandwichs sur place

Nous vous attendons nombreux...



Agenda 2022

sortir, se divertir

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

JANVIER

CÉRÉMONIE DES VOEUX
annulée

25 JUIN

KERMESSE ECOLE L'AVOCETTE
ADEP

03 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

3 AVRIL

CONCOURS DE BELOTE
OGEC

02 JUILLET

CONCOURS DE PÉTANQUE
Comité des Fêtes

05 OCTOBRE

REPAS DES RETRAITÉS
DYNAMIQUES

24 AVRIL

JOURNÉE GRAND DÉBALLAGE
« JE VIDE, JE TRIE, JE DONNE »

03 JUILLET

KERMESSE ECOLE ST JOSEPH
OGEC Saint-Urbain

22 OCTOBRE

SOIRÉE TARTIFLETTE
Comité des Fêtes

22 MAI

VIDE GRENIER
ADEP

30 JUILLET

BAL DE LA MOULE FRITE
Comité des Fêtes

27 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOEL

25 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

07 AOÛT

VIDE GRENIER ECOLE ST JOSEPH
OGEC Saint-Urbain



Urbanisme

dématérialisation et guichet numérique

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour répondre à cette obligation, Challans Gois Communauté (CGC), en charge de l'instruction de ces de-

mandes depuis le 01/07/2015, met en place un guichet numérique accessible depuis le site internet de CGC et des Communes.

Ce guichet numérique est ouvert depuis le 1er janvier aux demandes de Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager, Certificat d'Urbanisme

et Déclaration d'Intention d'Aliéner. Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://websig.challans.fr/guichet-unique> .

Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande en ligne.

Redevance incitative

Challans Gois communauté a entrepris la mise en place de la Redevance Incitative (RI) pour l'ensemble des 11 communes du territoire.

Dans ce cadre, vous avez probablement reçu la visite d'un agent à votre domicile pour la mise en place de containers destinés aux traitements des déchets (un bac gris pour les ordures ménagères et un bac jaune pour les emballages). Ces containers sont équipés d'une puce électronique qui permet d'associer chaque bac à un foyer pour un suivi individualisé du volume des déchets. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) va donc être remplacée par la Redevance Incitative (RI), un service qui permettra une facturation adaptée à l'utilisation de chaque foyer.

La mise en place de ce système sera progressive. Le suivi des levées a débuté en janvier 2022 mais la facturation individualisée ne sera pas mise en place la première année ; elle n'entrera en vigueur qu'à partir de 2023.

Un fascicule explicatif vous a été remis, il décrit de façon détaillée le fonctionnement de la redevance incitative et précise les moyens de contacter les services de Challans Gois Communauté pour avoir des informations complémentaires.

Ce mode de gestion des déchets - déjà mis en place dans bon nombre

de communes du département - vise à anticiper la hausse des coûts de leur traitement, à diminuer leur impact environnemental et à inciter chacun à réduire le volume des déchets qu'il produit.

Renseignements :

Challans Gois Communauté

Service déchets :

16, rue du Parc d'activités de Pont-Habert
Chemin de la Caillaudière
85300 SALLERTAINE
Tél. 02 44 3 30 36

redevanceincitative@challansgois.fr

Accueil public du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h45.

REDEVANCE INCITATIVE
UN NOUVEL
R' RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
POUR VOS DÉCHETS



Challans Gois
Communauté



Maison France Services

Un guichet unique proche de chez soi pour
ses démarches administratives



La Maison France Services, 2 Rue des Ecoles à Beauvoir-sur-Mer est ouverte du lundi au vendredi :

- toute la journée les lundis, mardis et jeudis : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h ;
 - uniquement le matin les mercredis et vendredis : de 9 h à 12 h.
- Il est préférable de prendre rendez-vous.

Pour tout renseignement sur le mode de fonctionnement : 02.51.36.87.27 ;
beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

En octobre 2021, c'est une nouvelle structure, portée par Challans Gois Communauté et une dizaine de partenaires dont la MSA, qui a ouvert ses portes à Beauvoir-sur-Mer : une Maison France Services. Objectif ?

Offrir un guichet unique de proximité pour toutes les démarches administratives : santé, famille, retraite, droit, logement, énergie, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... - le nouvel Espace France Services de Beauvoir-sur-Mer répond à toutes les questions d'ordre administratif. Il est situé au 2 rue des Écoles (dans l'ancien

local des impôts). Le lieu est un guichet unique où chacun peut venir chercher de l'aide concernant les diverses formalités de la vie quotidienne.

Des agents formés pour répondre aux demandes accueillent et orientent les usagers vers les services spécialisés.

À disposition, ordinateurs et tablettes permettent à chacun de réaliser les démarches en ligne grâce, si besoin, aux conseils avisés du personnel dédié. L'espace comprend également plusieurs bureaux qui offrent la possibilité d'un accompagnement personnalisé.

Les aides pour l'habitat

Dans la continuité des actions déjà menées depuis 2015, Challans Gois Communauté étoffe son panel d'actions auprès des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants.

Ainsi nous vous soutenons dans vos projets : construction, rénovation énergétique, adaptation, aide à l'accession à la propriété, création de logements pour les jeunes et les seniors.

Désormais, tous les propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique peuvent faire l'objet d'un accompagnement technique et des subventions sont proposées en fonction de la qualité de la rénovation et de vos revenus.

Le guichet unique de l'Habitat de Challans Gois Communauté est à votre disposition pour toute demande d'information et de conseil.

Des permanences gratuites, ouvertes à tous se tiennent sur rendez-vous :

- Conseil sur la rénovation de son logement : guichet unique de l'habitat 02.51.44.95 - guichet habitat-challans-gois@soliha.fr
- Conseil juridique ou financier relatif à son logement : ADILE de Vendée 02.51.44.78.78 - adil85.org
- Conseil sur votre projet de construction par un architecte du CAUE : CAUE de la Vendée 06 10 49 43 11 - 02 51 37 44 95 olivier.lapeyre@caue85.com

Le guide des aides pour l'habitat est disponible en mairie ou sur le site internet : www.challansgois.fr



Sécurité en vélo

Pour profiter d'une balade à vélo il faut avoir les bons réflexes :

- Vérifier les freins
- Bien gonfler les pneus
- Porter un casque est obligatoire pour les moins de 12 ans et fortement conseillé pour tout le monde
- Mettre un gilet réfléchissant est obligatoire en dehors de la ville, la nuit mais

également lorsqu'il pleut

- Être équipé d'un système lumineux

Pour le roller, le skate et la trottinette, c'est pareil !

Il ne faut jamais oublier que nous partageons la route avec les autres cyclistes mais aussi les voitures, les motos, les camions... Aussi, il est important de respecter les règles de sécurité



Inscriptions sur les listes électorales



Les élections présidentielles se dérouleront les **dimanches 10 et 24 avril 2022** et les élections législatives les **12 et 19 juin 2022**.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Les demandes ne peuvent être déposées que jusqu'au VENDREDI 4 MARS 2022 pour les élections présidentielles (le 2 mars 2022 pour les inscriptions en ligne) et jusqu'au VENDREDI 6 MAI 2022

pour les élections législatives (le 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne).

Pour vérifier que vous êtes bien enregistré sur les listes électorales de Saint-Urbain, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> et renseignez vos informations personnelles (nom, prénoms et date de naissance). Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire en mairie en apportant un justificatif d'identité (passport ou carte d'identité en cours de validité), un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (factures d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe ; bulletin de salaire ; attestation d'assurance

habitation...). Vous aurez également un imprimé à compléter sur place remis par l'agent d'accueil.

Changement de domicile au sein de la commune :

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de Saint-Urbain et que vous avez changé de domicile au sein de la commune, vous devez effectuer un changement d'adresse.

Pour procéder à la mise à jour, rendez-vous sur internet <http://service-public.fr>, par courrier ou en mairie muni d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et de votre pièce d'identité avant le vendredi 4 mars 2022.

Recensement citoyen obligatoire



Où et quand se faire recenser :

. Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile sur rendez-vous au 02 51 68 73 34.

. Le jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A noter lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Pièces à fournir

- . une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ...)
- . le livret de famille des parents

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

Tarifs services Mairie

LOCATION DE LA MAISON COMMUNE DE LOISIRS

Les salles doivent être réservées auprès du Secrétariat de la mairie (Un courrier de réservation vous sera demandé).

Location aux habitants de la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	189 €
Salle 2	150 €
Salle 3	80 €
Salles 1+2+3	360 €
Salles 1+2	240 €
Salles 2+3	189 €

Pour vins d'honneur de mariage :
gratuit

Location aux personnes et associations extérieures à la commune :

Pour soirées dansantes, buffets campagnards, repas de famille...

Salle 1 (sans repas)	251 €
Salle 2	204 €
Salle 3	90 €
Salles 1+2+3	440 €
Salles 1+2	302 €
Salles 2+3	251 €

Accès à la cuisine :	35 €
Accès lave-vaisselle :	20 €
Caution :	500 €

Pour vins d'honneur et réunions d'associations

Salle 1 (sans repas)	110 €
Salle 2	95 €
Salle 3	60 €

Location du percolateur aux associations :	10 €
Location du percolateur aux particuliers :	15 €
Caution :	130 €



Si vous désirez louer une salle pour deux jours, le tarif appliqué sera celui de la salle augmenté de la moitié, (ex : salle 2 - habitant de la commune - pour deux jours de location : 225 € + 70 € pour la cuisine).

Des arrhes de 25% du montant de la location sont demandées pour valider la réservation. En cas d'annulation de la réservation, ces arrhes ne seront pas remboursées.

L'utilisation de la salle communale nécessite un minimum de respect de la part de tous les usagers. Nous demandons que les locaux soient rendus propres et rangés après une manifestation pour éviter de désagréables surprises au personnel communal ou aux utilisateurs suivants. Tout matériel de traiteur doit être enlevé dès la fin de la manifestation.



FOURRIÈRE

Frais de capture :	35 €
+ tarif journalier :	20 €

Si nous récupérons le même chien plusieurs fois sur 12 mois, le tarif de capture passera à 55 € dès la troisième capture.

CIMETIÈRE

Concession pour 30 ans :	230 €
Concession pour 50 ans :	380 €
Concession pour les bébés :	100 €
30 ans	175 €



COLUMBARIUM

Concession pour 5 ans :	150 €
Concession pour 10 ans :	300 €
Concession pour 20 ans :	600 €
Concession pour 30 ans :	900 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 60 €.

Taxe d'ouverture et de fermeture de case : 60 €



Règles de bon voisinage

et respect de la voie publique

NUISANCES SONORES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement, voir tableau ci-dessous.

		Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h-20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art 11	Appareils sonores des protection des cultures	7h-21h	8h-21h	8h-10h et 18h-20h
Art 19	Appareil de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h et 14h - 19h30	9h - 12h et 15h - 19h	10h-12h

Règles de jardinage

Jardiner sans brûler

Tout brûlage est strictement interdit.

Depuis décembre 2020, le code de l'environnement a renforcé l'interdiction du brûlage à l'air libre des biodéchets pour les particuliers.

Ne brûlez plus vos déchets verts, VALORISEZ-LES !! avec le compostage (possibilité d'acquérir un composteur auprès du service déchets de la Communauté de Communes de Challans), le broyage et le paillage. Celui-ci conserve l'humidité

des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

L'utilisation et la vente d'équipements et d'incinérateurs de jardins est interdite. Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750 € (art. R541-78, 14° du Code de l'environnement).



Nos amis les animaux

DÉJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

NUISANCES SONORES

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

DIVAGATION

Avis aux propriétaires : Le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et conduit dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder.

Les animaux mis en fourrière ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de capture et fourrière.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisissez un conciliateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

..... Ecole Publique l'Avocette

Les élèves sont présents à l'école 4 journées par semaine, le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

LES CLASSES :

Nous accueillons cette année 87 élèves, de la toute petite section au CM2, répartis dans 4 classes.

- 25 en TPS - PS -MS avec Myriam ALLAIS, enseignante assistée par Sophie ERMEL, ATSEM ;
- 16 en GS - CP avec Géraldine METRIAU, enseignante assistée par Géraldine LAINARD, ATSEM ;
- 23 en CE1 - CE2 avec Valérie TRICOT, directrice de l'école déchargée les jeudis par Émilie CHAILLOU ;
- 24 en CM1 - CM2 avec Nathalie CARRE.

L'école dispose sur place des services municipaux de cantine et garderie, d'une vaste cour de récréation aménagée, d'une salle de motricité et d'une bibliothèque d'école.

SERVICES PÉRISCOLAIRES :

Garderie municipale du lundi au vendredi avec Sophie ERMEL et Géraldine LAINARD :

- * Matin de 7h30 à 8h50 ;
- * Après-midi de 16h30 à 18h30.

Restaurant scolaire municipal :

- * Repas de 12h00 à 12h50 avec Monique BERNARD remplacée par Coralie BIOJON assistée de Annie TOUGERON.



Dans le contexte actuel de crise épidémique du COVID, nous avons à cœur de maintenir l'ouverture de l'école sur le monde par des projets et sorties pédagogiques culturels, sportifs, scientifiques... de la maternelle au CM2 : chorale maternelle/CP, jardins d'école, semaine du goût (préparation par les élèves et partage d'un petit déjeuner à base de produits locaux), 1 film par trimestre et par classe au cinéma le Triskell à Challans, natation du CE1 au CM2 à la piscine de Beauvoir/Mer, Basket école pour les CE/CM avec intervention de l'éducateur du Basket Club de Sallertaine, Ultimate avec Julie et Florine Gouleau en équipe de France ... Voici quelques-unes des actions pédagogiques qui sont menées habituellement sur l'école.

D'autres actions sont aussi mises en place afin de transmettre le goût de la lecture aux élèves, une priorité pour l'école : lectures de la conteuse Marie-Angèle ARJOL-CONDE de l'association Lire et Faire lire aux GS/CP, participation au Prix de Littérature de Jeunesse des Incorruptibles, quart d'heure de lecture en classe de 13h30 à 13h45, abonnement à plusieurs revus, prêt de livres hebdomadaire dans la bibliothèque de l'école (environ 2 500 ouvrages) ...

**Inscriptions toute l'année
auprès de la Directrice
qui vous fera visiter l'école
02 51 55 94 06
ce.0851568t@ac-nantes.fr**



..... Ecole Privée Saint-Joseph

En mars 2021, dans le cadre de la semaine des APEL « S'engager pour l'homme et la planète », divers actions pédagogiques ont été mises en place :

- ATELIERS SUR LE RECYCLAGE ET LE TRI DES DÉCHETS :

Toutes les classes de l'école ont participé aux ateliers du tri des déchets sous forme de jeux adaptés à chaque niveau. Une personne de la Communauté de Communes est venue expliquer aux enfants comment trier les déchets.

Il est urgent de réduire nos déchets et de trouver des idées pour encore plus recycler.

Sous forme de petits jeux et d'ateliers, nous avons appris à bien trier nos déchets dans les diverses poubelles prévues à cet effet (verre, papier, sac noir, sac jaune etc....)

En maternelle, les élèves ont réalisé du LAND'ART avec la récupération de bouchons.



- INSTALLATION DU POTAGER POUR TOUTES LES CLASSES DU PS AU CM2

Un espace a été aménagé en potager avec l'installation de plusieurs bacs potagers (un par classe) afin que les enfants puissent semer des plantations. L'APEL a financé les bacs potagers et la terre. Le Gamm vert de Beauvoir sur Mer nous a gracieusement offert des plants.



-UN LOMBRICOMPOSTEUR DANS LA CLASSE DE CP/CE1 : pour composter les déchets et étudier le cycle de vie du ver de terre



- ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE :

Toutes les classes ont réalisé une sortie dans le marais : découverte de la mare et de ses habitants de la maternelle au CE2 et découvert du marais pour les CM (Parcours Nature Ramsar)



Actions caritatives : Actions en faveur d'associations

-AIDE AUX ENFANTS MALADES DU CANCER

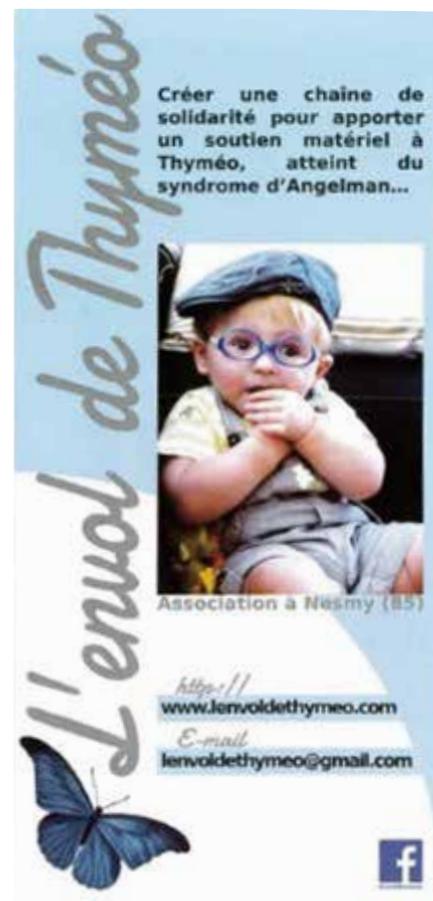
En partenariat avec la Fondation l'Adresse (liée aux agences immobilières du même nom), tous les élèves de l'école ont réalisé un dessin chacun sur le thème : "Dessine le château de tes rêves...". Chaque dessin a rapporté la somme de 1 euro qui a été reversée à l'UNAPECLE, Associations d'aide aux enfants malades du cancer. Chaque dessin a été donné à un enfant hospitalisé. C'est avec motivation et application que les élèves ont participé à cette belle action.



-AIDE À L'ASSOCIATION « L'ENVOI DE THYMÉO »

Cette année nous avons souhaité aider l'association : «L'envol de Thyméo», qui lutte contre le syndrome d'Angelman, un trouble sévère du développement neurologique.

Pour les aider, nous mettons de côté les gourdes vides de compote ainsi que les stylos, feutres et fluos qui ne fonctionnent plus pour les donner à l'association qui les vend afin qu'ils soient recyclés.



NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE :

-Les lingettes en tissus :

Depuis le retour des vacances de printemps 2021, l'OGEC a mis en place des lingettes en éponge de bambou pour l'essuyage des mains. Un distributeur a été installé dans chaque classe. Les lingettes sont utilisées une seule fois et ensuite disposées dans un bac pour être lavées. C'est une démarche économique et écologique.

Un grand merci à l'Association Pique et Bricole, ainsi qu'aux personnes qui nous ont aidé pour la finalisation de ce projet.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 3 JUILLET 2021 :

KERMESSE

de l'Ecole Saint Joseph,
Zone de loisirs

Dimanche 7 AOUT 2021 :

VIDE GRENIER,

Ecole saint Joseph
OGEC,
Zone de loisirs

Informations :

Jour de décharge : le jeudi

L'accueil des nouvelles familles et les inscriptions se font tout au long de l'année, prendre contact avec l'école.

Contact :

5, Rue de la Sablière

85230 SAINT-URBAIN

Tél. 02.51.68.83.54

Mail :

direction@sainturbain-saintjoseph.fr



Assoli

Toute la programmation du **secteur jeunesse**, de 10 à 17 ans, est à retrouver sur notre site internet www.assoli.fr ainsi que sur nos réseaux : page Facebook Assoli et Instagram [jeunesse_assoli](https://www.instagram.com/jeunesse_assoli).

UN PROJET SOLIDAIRE a débuté avec 12 jeunes de 12 A 17 ANS au sein de l'ASSOLI,

Projet monté de A à Z par les jeunes et qui a comme finalité de partir à l'INTERNATIONAL pour une ACTION HUMANITAIRE.

Deux rendez-vous par mois sont organisés et la première approche de la solidarité a été en rapport avec le Téléthon avec une vente de tickets de tombola.

Plusieurs actions de financement se dérouleront tout au long de l'année ainsi que des ACTIONS SOLIDAIRES ; Un loto organisé par ASSOLI devrait voir le jour deuxième trimestre 2022

L'organisation d'un **STAGE BAF** (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur), en partenariat avec les 4 municipalités du territoire Pays du Gois et les Francas Pays de la Loire, se déroulera du 16 au 23 avril 2022. Il s'agit d'une formation diplômante pour encadrer les enfants et les adolescents, ouverte aux jeunes à partir de 17 ans et proposée en demi-pension, en externat.



Concernant **le secteur de l'espace de vie sociale**, les sorties familles débuteront pour 2022 à partir du deuxième trimestre. Restez attentif, toute la programmation et les moments forts avec l'espace de vie sociale seront à retrouver sur nos réseaux Facebook Assoli et notre site internet www.assoli.fr.

Vous retrouverez les initiations à l'informatique à partir du 7 janvier jusqu'au 4 février, les vendredis de 9h30 à 11h30, pour les adultes débutants ou pour ceux et celles qui souhaiteraient revoir leurs bases informatiques.

Focus sur l'équipe professionnelle permanente de l'ASSOLI :

Direction : Elodie CORMIER

Secrétariat-Accueil : Danièle ROUSSEAU

Comptabilité : Pascale ANDRE



Secteur Enfance

Responsable secteur : Céline AUGER

Animation : Clarys TORRES,

Michaël FERREIRA, Florence LAURENT,

Caroline COURVALLET

Secteur Jeunesse

Responsable secteur : Charles HALLIER

Animation : Elsa PASQUIER, Clarys TORRES

Secteur Espace de Vie Sociale :

Elodie GUERINEAU

Selon nos besoins et les opportunités, nous pouvons accueillir des stagiaires (BAFA, Bac pro, BPJEPS, DEJEPS ...) et des animateurs occasionnels qui viennent compléter nos équipes pédagogiques.



Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI)

7, rue Saint Nicolas - 85230 BEAUVOIR SUR MER

www.assoli.fr

02.51.54.83.87

assoli.accueil@orange.fr

A.D.E.P.

Association de l'Ecole Publique de l'Avocette

L'ADEP est une association qui a pour objectifs de mettre en place différentes manifestations durant toute l'année scolaire afin de récolter des fonds et de participer au financement de projets pédagogiques, mais également des sorties scolaires, d'achats de matériels...

Ce soutien financier permet d'améliorer le cadre de vie scolaire de vos enfants et de leur laisser de beaux souvenirs durant leurs années passées au sein de l'école de l'Avocette. Nous comptons de nouveau sur le soutien des familles pour mener à bien nos actions pour cette nouvelle année scolaire qui est également marquée par le renouvellement de l'intégralité du bureau.

N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau si vous avez des questions.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : **Adep saint urbain** et Instagram : **adepsainturbain**.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Vide grenier :
22 mai 2022

Kermesse :
25 juin 2022

(en fonction des conditions sanitaires)

LE NOUVEAU BUREAU

Tatiana Verlant :

*Présidente
et maman de Roxane GS et Alba PS,*

Lauriane Laute :

*Vice-présidente
et maman de Léonan CE1 et Elyanor PS,*

Sandrine Desjardins :

*Trésorière
et maman de Linalie CM1 et Esteban CP,*

Marie Sauvaget :

*Trésorière adjointe
et maman de Bastien CP,*

Laure Pineau :

*Secrétaire
et maman de Quentin CP et Lenni MS,*

Fanelly Groussin :

*Secrétaire adjointe
et maman de Nahel CP.*

Contact : adepsainturbain@gmail.com



O.G.E.C.

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

L'OGEC est l'association qui assure la gestion financière et comptable de l'école. Les membres sont des parents d'élèves bénévoles, qui ensemble, délibèrent sur le budget, fixent le montant des rétributions, assurent l'entretien des locaux et du matériel, procèdent au règlement des factures. L'OGEC est aussi l'employeur du personnel non enseignant de l'école (aides maternelles, agents d'entretien)

Nos ressources proviennent des rétributions versées chaque mois par les familles, ainsi que des subventions municipales. Mais aussi les recettes des différentes actions et manifestations que nous menons tout au long de l'année. (Kermesse, Vide Grenier, jus de pommes etc)

A NOTER :

L'OGEC a pour projet la rénovation de l'école, afin de remplacer les préfabriqués vétustes et d'offrir à nos enfants et à nos enseignantes un environnement plus épanouissant.

Début 2022 une cagnothe en ligne vous sera accessible afin de pouvoir nous donner un petit coup de pouce si vous le souhaitez, n'hésitez pas !



DATES À RETENIR :

Concours de Belote le 3 Avril

Kermesse le 3 Juillet

Vide grenier le 7 Août

Contact :

ogec.saint.urbain.85@free.fr

07 83 99 98 35

A.P.E.L.

de l'École Saint-Joseph de Saint-Urbain

Rôle de l'APEL :

Elle a vocation à représenter toutes les familles au sein de l'établissement :

- être médiateur en cas de difficulté
- assurer un lien avec l'équipe éducative

Elle soutient le projet éducatif en participant aux :

- financement des intervenants extérieurs
- événements proposés par les enseignantes
- frais des transports en car
- sortie de fin d'année, achat de jeux de cour, jeux de classe

Les manifestations prévues pour l'année 2021/2022 :

- Vente de gâteaux Bijoux
- Vente de chocolats initiatives
- Marché de Noël le 28 novembre à la salle communale et le 11 décembre à l'école.
- Vente de saucissons
- Confection et vente de calendriers
- action de solidarité et mise en place d'animations pour la semaine des apels du 14 mars au 19 mars 2022
- spectacle "la fête des parents" le 8 avril 2022.



Création d'un potager



Land art



Hôtel à insectes



Bureau et membres :

Emilie Pelloquin (Présidente)
Jessie Thibaud (vice-présidente)
Sonia Chartier (secrétaire)
Lucie Vrignaud (trésorière)
Cindy Padiou (vice-trésorière)

Membres :

Cynthia Barbereau,
Lolita Jouneau.



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



Présidente

Pelloquin Emilie
06 64 91 87 92



Vice-présidente

Thibaud Jessie
06 84 36 72 25



Trésorière

Puaud Lucie
06 75 03 33 13



Secrétaire

Chartier Sonia
06 17 52 36 41



Membre



Membre



Membre

Nos coordonnées : apelsturbain@gmail.com

La Grue Blanche

TAI-CHI CHUAN et QI GONG à Saint-Urbain

LE QI GONG :

Est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise. Cette suite de mouvements simples débloque notre énergie vitale, et permet de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique.

Ses bienfaits sont sensiblement les mêmes que ceux du Taï Chi Chuan.

LE TAI CHI CHUAN :

Il fait partie des arts martiaux internes, qui reposent sur le travail de l'énergie vitale, le « Qi ». C'est un art martial fondé sur la pratique de l'enchaînement de mouvements fluides et souples réalisés dans la lenteur. Tous les mouvements partent du centre du corps, là où siège l'énergie vitale.

De l'extérieur, le Taï Chi impressionne par le calme qu'il dégage. Il est souvent défini comme « une méditation en mouvement ».

LES BIENFAITS DU QI GONG ET DU TAI CHI CHUAN :

Pratiqués régulièrement, ils ont de réels bienfaits sur la santé :

- sur le plan physique : on gagne en souplesse grâce aux étirements progressifs

des articulations, recommandé aux personnes souffrant de mal de dos,

- ils permettent d'améliorer les capacités cardiaques et pulmonaires et faire baisser la tension artérielle.

- améliorent le sens de l'équilibre, et la coordination des mouvements.

- Peuvent améliorer les problèmes de sommeil et les états d'anxiété et de stress.

Le Taï Chi et le Qi Gong sont des arts de vivre où on recherche l'harmonie entre le corps et l'esprit.

La pratique du Taï Chi est un excellent exercice pour la mémoire et la concentration. Mémoriser les mouvements et les enchaînements demande un réel effort d'attention.

Les cours se pratiquent dans la salle communale l'Avocette n°1, dont le parquet permet la pratique pieds nus ou en chaussettes.

Des stages peuvent être proposés chaque trimestre, le samedi matin, selon les règles sanitaires en vigueur. Infos auprès de l'enseignant.

Tarifs :

Adhésion au club : 10 euros,

Qi Gong : 110 euros ;

Taï Chi Chuan : 110 euros ;

Qi Gong et Taï Chi Chuan : 160 euros.

Président :

Vincent ANDRE

Mail : ferreiralinda@orange.fr

Tél. 06 52 62 93 40

Secrétaire :

Mado DUPE

Mail : mariedupe@orange.fr

Tél. 06 05 36 40 45

Trésorier :

Thierry LABADIE

Mail : thierry.labadie@wanadoo.fr

Tél. 06 87 17 71 52

Enseignant :

Michaël FERREIRA

Mail : michaelferreira@hotmail.fr

Tél. 06 24 94 43 71



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise chaque année 3 manifestations qui dynamisent la commune.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Julien au 07 71 85 07 58.

Contact :
cdfetes.sainturbain@gmail.com

Voici celles qui auront lieu en 2022 si les mesures sanitaires le permettent :

SAMEDI 2 JUILLET :
concours de pétanque

SAMEDI 30 JUILLET :
Bal de la Moule Frite

SAMEDI 22 OCTOBRE :
Soirée tartiflette.

Tous les Urbinois sont les bienvenus afin de partager ces moments de convivialité et passer un bon moment !

Nous proposons également nos tables et bancs à la location aux particuliers de la commune.

BUREAU DU COMITE :

Co-présidents :
Cathy THIBAUD,
Julien PELLOQUIN

Trésorière :
Laura THIBAUD

Secrétaire :
Charlotte THIBAUD

Membres de l'association :

Nicolas CHAUVET,
Philippe THIBAUD,
Justine SUAUD,
Audrey BARAUD,
Quentin SOUCHET,
Bruno SOUCHET,
Freddy FOURMOND,
Florian CHABOT,
Jérôme CHABOT,
Aurélien RENAUD,
Hervé LEGEARD,
Johan DAMOUR,
Thierry BESSEAU,
Charline BERNARD,
Laurent ANDRÉ,
Emmanuel VERONNEAU,
Mathis CANTIN.



..... L'Association Faites vos Jeux 85

L'association Faites vos Jeux 85 vous adresse ses Meilleurs Vœux pour l'année 2022

Nos adhérents se retrouvent le vendredi soir à Saint-Urbain pour jouer aux jeux de société. Les jeux à disposition sont des jeux d'ambiance, de rapidité, de stratégie, de coopération et d'autre « sans étiquette », soit une centaine, ambiance conviviale garantie !

La rentrée 2021 était très attendue par nos fidèles joueurs, après ces longs mois sans jouer. Nous avons mené à bien notre traditionnelle Fête du Jeu qui a eu lieu le 21 novembre dernier. La prochaine édition de cette «**Fête vos Jeux**» **aura lieu le dimanche 13 mars 2022**, à la salle de Saint Urbain.

Vous pouvez venir nous rejoindre pour une soirée jeux ou plus, tous les vendredis soir de septembre à juin à partir de 20h30, salle communale n°3 de Saint Urbain, sur présentation du pass sanitaire. 1€ par personne est demandé pour une soirée jeux, 8€ pour un trimestre ou 20€ pour une année. Concernant les enfants, c'est gratuit pour les moins de 10 ans qui doivent être accompagnés.

Les adhérents à l'année peuvent emprunter des jeux à l'association et bénéficier de notre partenariat avec Trop Fastoche.

Pour plus d'informations sur l'association vous pouvez nous contacter à cette adresse : **faitesvosjeux85@gmail.com**,

retrouvez-nous aussi sur facebook et instagram @faitesvosjeux85



Tournoi lors de notre Fête vos Jeux.



Aperçu de nos jeux

Atelier Pique et Bricole

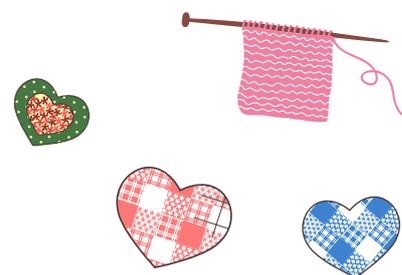
Composition du bureau :

- *Présidente :*
M^{me} THIEBAUT Elisabeth
06 81 55 26 26
- *Secrétaire :*
M^{me} MESUREUX Mado.
- *Trésorière :*
M^{me} DEFOOR Janine.

L'atelier Pique et Bricole de Saint-Urbain organise **les puces des couturières qui auront lieu le 20 mars 2022.**

Ouverture au public de 9h à 18h.

Renseignements
M^{me} THIEBAUT
Tél. 06 81 55 26 96
merci



Société Communale de Chasse

La chasse ouvre le 3^e dimanche de septembre pour tous gibiers sauf le gibier d'eau qui peut être chassé à partir du premier jour de la dernière décade d'août.

La société communale chasse principalement le dimanche et organise ponctuellement des chasses au gros gibier (sanglier, renard etc.)

Des prolongations sont accordées pour réguler certaines espèces invasives : corbeaux, ragondins, rats musqués etc.

L'esprit de l'association est convivial et très tourné vers le plaisir d'être seul ou en groupe dans la nature... contredisant l'image négative du chasseur trop souvent véhiculée.



Composition du bureau de l'association :

Président : Pascal BARBIER
Secrétaire : Thierry RIOU
Trésorier : Denis CLEMENT

SOUCHET BRUNO
Electricité • Plomberie
Zinguerie • Isolation • Energies renouvelables
85230 Saint Urbain
02 51 49 37 80
sarlsouchet@orange.fr

Les Follibelles

Association Les Follibelles ont repris depuis quelques mois les répétitions pour les prochains **spectacles**, variétés ambiance cabaret, pour deux soirées **les 18 et 19 novembre 2022** à la salle polyvalente de Beauvoir.

Ce spectacle entièrement en playback mixant tour de magie, variété française, extrait de comédie musicale, marionnette etc.

L'association continue de recruter.
Venez nous rejoindre renseignements
06 62 26 24 45
stacylebel@gmail.com



Conception de plan - Avant projet
 Demande préalable
 Permis de construire



ag Créa Plan

06 71 58 30 53
 ag.creaplan@gmail.com
 6 allée des Fusains
 85 230 SAINT URBAIN
 AG créa plan

• DESSINATEUR •



Travaux publics – Particuliers - Enrobés noir et couleur

ZI Boulevard Pascal - BP 439 - 85304 CHALLANS CEDEX
 Tél : 02 51 93 08 22 - E-mail : contact@bodin-tp.com



SOCOVATP
 Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable | Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS | 02 51 54 82 71 | contact@socovatp.fr

Les anciens combattants

L'année 2021 est restée sous l'emprise de la COVID 19 avec son lot de contraintes, de restrictions et d'annulations tout au long de l'année.

L'activité de notre association en fut très réduite toute l'année :

- Dépôt de gerbes au monument aux morts le 8 mai en comité restreint.
- Réunion de bureau en octobre pour faire le point.
- Réunion générale le 20 octobre agrémenté d'un couscous ; enfin nous avons pu nous rassembler...

Le 11 novembre nous nous sommes réunis pour le dépôt de gerbes au monuments aux morts, suivi des remises de décorations. La médaille de Soldat de France a été remise à M. Alain DUMOULTIER, M. Bernard COUTOUX, M. Claude TAIED et M. Jacques RENAUD. La médaille Chevalier de Porte Drapeau, pour 41 ans de services et la médaille Vermeille du mérite UNC ont été remises à M. Narcisse RABALLAND.

Ensuite nous sommes allés rejoindre nos amis de Beauvoir sur Mer et de St Gervais à Beauvoir sur Mer pour la cérémonie commune.

Pour ceux qui le désiraient, un vin d'honneur et un repas étaient servis à la salle polyvalente.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer le décès de notre ami Henri BESSEAU, membre actif de notre bureau. Nous renouvelons toute notre sympathie à sa famille. Son épouse restera membre de notre association.

La section compte à nouveau 27 adhérents.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par notre association

Ancien combattants
AFN – Soldat de France – OPEX
ou simples sympathisants.

Vous pouvez nous joindre au 02 51 35 44 32.



Composition du bureau de notre association :

Président :
VERONNEAU Yves

Vice-Président :
RABALLAND Narcisse

Secrétaire :
TAIED Claude

Trésorier :
WOLFF Bernard

Membres du bureau :
FOUQUET Thérèse,
COUTOUX Bernard,
RENAUD Jacques
et DUMUIDS Gérard.



Chat sans toit

Chat sans toit, association créée en juillet 2019 a maintenant quelques années de vie.

Elle est venue en aide à de nombreux chats et chatons en détresse qu'elle a recueillis et proposés à l'adoption.

Beaucoup de chats sauvages ont également été capturés, stérilisés et identifiés puis relâchés sur leur lieu de vie.

Grâce au soutien de la mairie qui a signé un partenariat avec la Fondation 30 millions d'Amis, nous pouvons bénéficier d'une aide financière pour la prise en charge des chats errants sur la commune de Saint-Urbain.

Fin octobre 2021, l'association a organisé un **vide-greniers** dans la salle communale sur 2 jours, où elle a pu exposer tout son stock de marchandises. Cette manifestation a remporté un grand succès, tant par le nombre de visiteurs que sur le plan financier.

Le financement de nos actions en faveur des chats repose en grande partie sur les vide-greniers. Nous participons donc également à ceux organisés par d'autres associations.

Rappelons que l'association (gérée uniquement par du bénévolat) n'est pas un refuge et n'a de ce fait aucune obligation légale d'intervenir pour trapper ou récupérer des chats ou chatons et ne le fera donc qu'en fonction de ses possibilités.

Chat sans toit - Saint-Urbain

Nadine Crochet
Présidente

Geneviève Morel
Trésorière

Brigitte Camus
Secrétaire

06 89 17 15 12

chat-sans-toit@mail.fr



Vide grenier

Don du Sang

L'Association pour le Don du Sang Bénévole a participé en 2021 à l'organisation de plusieurs collectes dont 1 à Saint-Urbain.

**A tous les donateurs
Les malades
et le corps médical
Adressent un chaleureux
MERCI !**

Ces collectes se déroulent toujours de 16 heures à 19 heures 30.

On peut donner son sang entre 18 et 70 ans, si on est en bonne santé et peser plus de 50 kilogrammes.

Pour un premier don il faut présenter une carte d'identité et ne jamais venir à jeun.

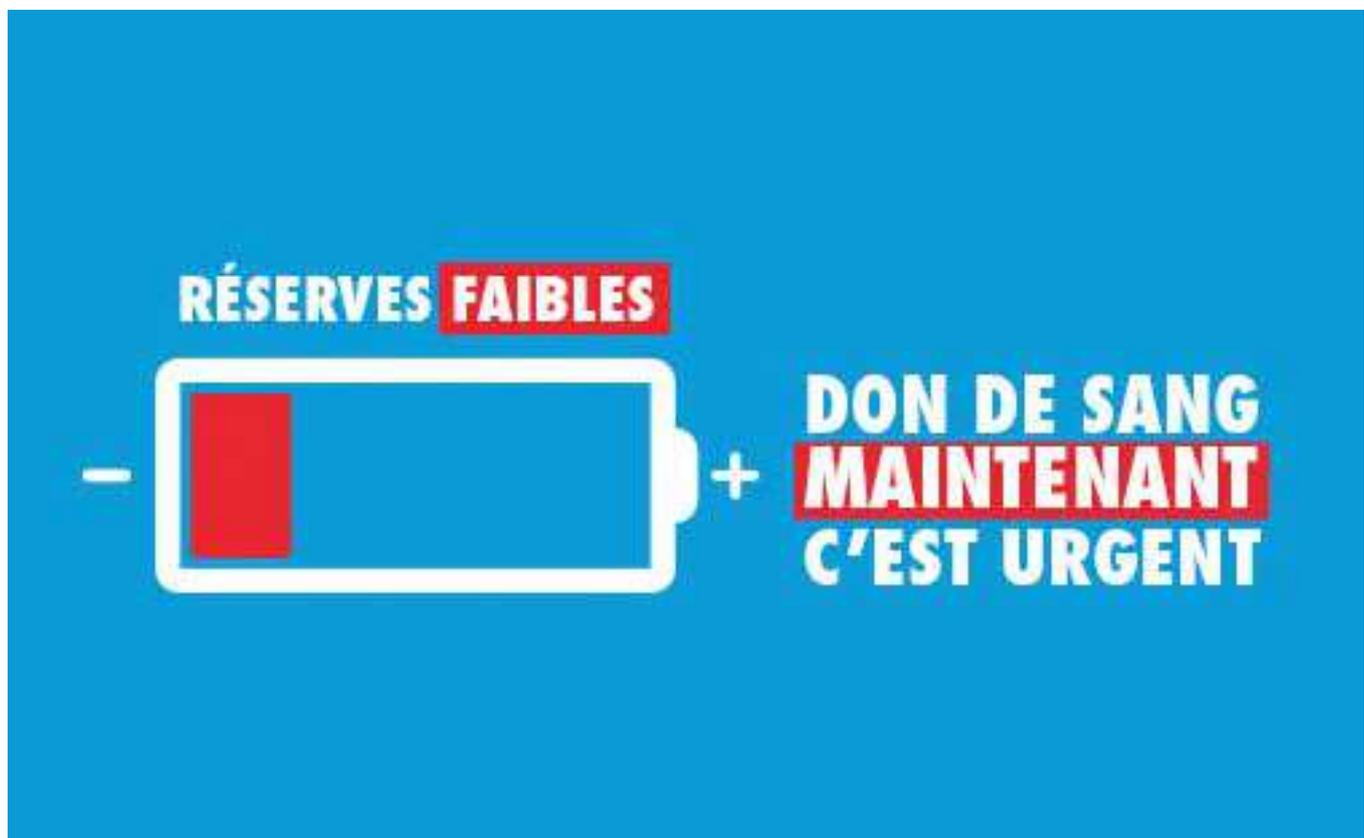
Les gens vaccinés contre la COVID et ceux qui ont eu la COVID peuvent donner leur sang.



Les besoins sont toujours très importants ; 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour soigner 1 000 000 de malades grâce aux concentrés de globules rouges, aux plaquettes, au plasma et aux médicaments élaborés à partir du sang des donateurs

En ce début d'année nous souhaitons à tous une bonne santé et peut-être aurons-nous le plaisir de vous retrouver lors d'une prochaine collecte.

**En 2022, la collecte à Saint-Urbain,
a lieu le vendredi 15 juillet 2022.**



A.D.M.R.



Les membres du bureau de l'association avec le responsable et les assistantes secteur

1^{er} rang : Cindy Guillotte (assistante secteur) Denis Tesson (président)
Hervé Rainouard (responsable secteur) Claudie Hillereau (assistante secteur)

2^e rang : Chantal Billon (trésorière) Martine Bounet (vice-présidente) Magali Barraud (salariée)
Danièle Rousseau (trésorière adjointe) Céline Brisson (secrétaire) Maryse Bonnamy (salariée)



pour tous, toute la vie, partout

Gois, l'association locale continue la formation de ses salariés afin d'assurer une

qualité de service professionnel pour le bien-être des personnes aidées. La demande d'aide à domicile continue de progresser, malgré la concurrence, et l'ADMR recrute (voir article ci-contre). L'attractivité de notre métier passe par la revalorisation des salaires. L'avenant 43 en cours d'élaboration va mieux rémunérer les aides à domicile en reconnaissant la pertinence et la qualité de leur travail.

Le président,
Denis TESSON

L'Association locale ADMR de Beauvoir Sur Mer (Bouin, La Barre de Monts, St Gervais, St Urbain) poursuit son activité au service des personnes fragiles ; envers les familles, les aînés et les personnes porteuses de handicap afin de respecter le choix de vivre à domicile.

L'année 2021, dans la continuité de l'année précédente, ne nous a pas permis de nous retrouver. La crise sanitaire toujours présente nous oblige à la plus grande prudence afin de préserver la santé de tous. Nous avons annulé l'après-midi festif du samedi 25 sep-

tembre pour les personnes aidées, avec les bénévoles et les salariés. Nous avons également supprimé la soirée dînatoire du 9 décembre pour les salariés et les bénévoles. Dans ce contexte, les visites à domicile ont été très rares, faute de demande mais aussi pour respecter les conditions sanitaires. Malgré tout, L'ADMR continue sa mission de service et je tiens à remercier l'ensemble des salariés et des bénévoles pour leur engagement et leur dévouement.

Après le regroupement, en début d'année, en Comité de Secteur Challans

Objet : Recrutement ADMR de Beauvoir

Le réseau ADMR Vendée emploie plus de 2 600 salariés sur tout le département.

Les métiers du domicile ont été mis en lumière lors des premiers mois de la crise sanitaire et les politiques viennent de valider un avenant à la convention collective de la branche pour une meilleure reconnaissance des salariés.

Fort de ces nouvelles dispositions, notre réseau recrute des Aides à domicile sur l'ensemble du département.

L'association locale ADMR de Beauvoir, recherche en particulier **3 Aides à do-**



micile pour intervenir sur les communes de 1) Bouin, 2) La Barre de Monts et 3) St Urbain/St Gervais/Beauvoir.

Nous recherchons également des personnes en CDD sur les vacances scolaires d'Hiver, de Printemps et d'été.

N'hésitez pas à envoyer vos CV à l'attention de **M. Rainouard Hervé**,
Responsable de secteur - ADMR de Beauvoir sur Mer
2, rue des écoles - 85230 BEAUVOIR SUR MER
ou par mail à l'adresse suivante : **challansgois@admr85.org**

Services Divers

POSTE DE ST GERVAIS

Ouverture du lundi au vendredi de 14h30 à 16h15 et le samedi de 10h à 12h15.

3631

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. DU-BOISGUEHENEUC

Permanence en mairie de Beauvoir-sur-Mer : le 1er mercredi de chaque mois, sur rendez-vous.

Tél 02 51 68 70 32.

GENDARMERIE

02 51 68 70 05 OU 17 - 41bis, route des Sables - Beauvoir-sur-Mer

POMPIERS

112 ou 18

Centre de Secours, route des Sables Beauvoir-sur-Mer

SAMU - 15

Vie Sociale

CARSAT Pays de la Loire - 2, place de Bretagne - 44932 NANTES cedex 9

Tél. 3960 - www.lassuranceretraite.fr

CAF - Point d'accueil - 17, rue de St Jean de Monts - CHALLANS

3632 uniquement l'après-midi de 13h à 16h30.

Permanence les lundis et mardis matin de 9h30 à 12h - l'après-midi sur rendez-vous

CPAM - Point d'accueil - 85 Bd A. Schweitzer - CHALLANS - Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Tél 3646.

ADMR (service d'aide à domicile) - 18, rue de Nantes CHALLANS - **02 22 06 89 50**

PORTAGE DES REPAS

Challans Gois Communauté - 1 Bd Lucien Dodin CHALLANS - **02 51 93 32 60** - mail : portagerepas@challansgois.fr

MAINTIEN A DOMICILE PERSONNES AGEES

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

propose un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes de 60 ans et plus,

rencontrant des difficultés de vie à domicile, liées au vieillissement.

MDSF de Challans : 02 51 49 68 68. - MDSF de Beauvoir sur Mer : 02 51 49 68 50.



ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} BOISARD, assistante sociale du Service Social Départemental, reçoit uniquement sur rendez-vous à Beauvoir-sur-Mer

Place des Trois Alexandre et à Challans - 11 Rue Emilio Segré. - Contact : **02 51 49 68 68**

SECOURS CATHOLIQUE - Tél 06 46 90 19 30.

Permanence Rue de Nantes : le jeudi de 14h à 17h, deux fois par mois.

Espace vêtements : le jeudi de 14h30 à 17h30. Ouvert à tous.

SECOURS POPULAIRE - Tél 06 02 03 07 83

Permanence Place des Paludiers : le mercredi de 14h à 17h. Distribution de vêtements avec participation aux heures de permanence.

36

Permis de construire habitations

Déposés en 2020

Le 12/01/2021	GALLIS Alexandre ALLOU Vanessa	33, bis Ch. des Baudries
Le 15/01/2021	LUIS Hugo / GAUTREAU Lolita	4, Allée du Clos des Bois
Le 18/01/2021	ROY Emmanuel	Rte de Saint-Gervais
Le 23/02/2021	COUTHOUIS Philippe et Fanny	Impasse du Vieil Echalièr

Déposés en 2020

Déposés en 2021

Le 16/04/2021	CAIVEAU Yohan	6 bis, Allée des Chardonnerets
Le 18/03/2021	GROS Geoffrey THIBAUD Orlane	39, Ch. Des Petites Villières
Le 31/05/2021	GAUTIER William FRADET Mallauray	10 bis, Ch. Des Petites Villières
Le 01/04/2021	CRETTEUR Cyril	10, Ch. Des Petites Villières
Le 10/06/2021	BATARD Mathieu CHAUSSEBLANCHE Gladys	26 bis, Ch. Des Petites Villières
Le 15/06/2021	OYHARCABAL Franck et Céline	Allée des Chevreuils
Le 02/07/2021	MULLER Stéphane LOTTE Béatrice	24 bis, Ch. Des Baudries
Le 04/08/2021	ERCEAU Morgan / SICARD Magalie	7, Allée des Ormes
Le 04/08/2021	CHANTREAU Elodie	4, Allée des Alouettes
Le 19/08/2021	CARPENTIER Samson	9, Allée des Saules
Le 27/08/2021	TOGBA Dan et Céline	5, Rue du Pont d'Orgueil
Le 01/10/2021	JOLY Tony	89, Rte de Taizan
Le 19/10/2021	MAURAT Alain et Marielle	5, Allée des Saules
Le 09/09/2021	SC CALENI	105 bis, Rte de Taizan
Le 14/09/2021	ROUYER Jimmy	24, Allée du Clos des Bois
Le 05/11/2021	JORDAENS Alexandre / GUERIN Chrystelle	2, Rte de Taizan
Le 09/11/2021	COUTON Teddy et Jennifer	Chemin du Tribert
Le 23/11/2021	MOULIN Ludovic / MERCERON Clémentine	3 bis, Rue de la Croix de Mission
Le 25/11/2021	TARAUD Cyril et Virginie	36, Ch. Des Petites Villières
Le 03/12/2021	RABALLAND Romain	34 bis, Rue du Chêne Vert
Le 29/12/2021	VERONNEAU Vincent et Céline	14, Chemin de la Citadelle
Le 20/01/2022	VERONNEAU Vincent et Céline	14 bis, chemin de la Citadelle
Le 25/01/2022	CLARISSE Bruno et Nadine	18 bis, Chemin de la Cailloche
Le 25/01/2022	LESNY Kévin et LERAY Tiphaine	44, Chemin des Petites Villières
Le 03/02/2022	SECHET Victor	6 bis, rue des Hautes Rouches
Le 07/02/2022	MOREAU Bryan FIGUEIRA Ophélie	17bis Chemin du Tribert
Le 14/02/2022	VERHILLE James	20bis Chemin de la Cailloche
Le 14/02/2022	GONTHIER Romain et Noémie	18 Chemin des Petites Villières
Le 15/02/2022	BOURCEREAU Romain PROTEAU Noémie (2 logts)	Rue de la Sablière
Le 15/02/2022	AYMARD-CEZAC Jean-François et	4 Allée de la Proutière
Le 18/02/2022	HENON Mathis RENE Eva	3 Allée des Alouettes
Le 25/02/2022	PICAUT Christian et Fabienne	20 Chemin de la Belle Etoile

Déposés en 2021

Autres aménagements

BERTAY Gordon	7ter Chemin des Baudries	Auvent
MANGUY Julien et Céline	Chemin du Clouzy	Véranda et préau
GUILLONNEAU Frédéric et Julie	10 Chemin des Petites Villières	Extension habitation principale
SCI LA TENUE DES GATS	La Tenue des Gâts	Ext. Habitation principale - création hangar
BASTARD Fabrice	23 Rue des Volleries	Garage et abri de jardin
SCI SB	1 Rue des Artisans - zone économique	Le Plessis Extension bâtiment artisanal
OGEC ST URBAIN	5 Rue de la Sablière	Extension et rénovation des bâtiments
BRANTHOME Loïc et Ludivine	1 Rue du Pont d'Orgueil	Rénovation et modif. façades boulangerie
TURILLON Sylvain	8 Rue des Erables	Extension habitation
NEAU Marcel et Simone	4 Allée de la Ricardièrre	Garage
SOCHARD Emmanuel GIRAUDEAU Virginie	2 Allée des Alouettes	Garage
VRIGNAUD Jean-Pierre et Laure	Les Peupliers	Réhabilitation et ext. habitation

Autres aménagements

CORMERAIS Emmanuel PINEAU Laure	8 Allée des Chevreuils	Garage et clôture
SORIN Laurence	Le Marché Noir	Extension habitation secondaire
ALLAIN Vincent GONI Laure	1 Allée des Marguerites	Extension habitation (garage)
MORICEAU Jonathan et Elodie		
MORICEAU Joseph et Yvette	Chemin du clouzy	Reconstruction habitation
CROCHET Jacques	14 Rue du Pont d'Orgueil	Transformation dépendance en logement

Déclarations préalables

LELONG Alain et Marguerite	4, Allée du Fudazet	Garage
BOUTIER Robert	27, Chemin du Tribert	Abri de terrasse
SOJFER Frédéric	28, Chemin de la Rive	Piscine
BUTON Didier	24, Rue des Volleriers	Piscine
PONTES Margarité	2, Rue des Erables	Auvent
MORICE Lionel GAUTIER Frédérique	39 C, Rue de la Sablière	Extension résidence secondaire
AGAISSE Françoise	13, Rue de la Sablière	Pose velux et modif. toiture
BUTON Didier	24, Rue des Volleriers	Préau
DAMOUR Johan	15, Chemin de la Cailloche	Piscine
SYNERGIE TRANSITION / JOLIBOIS Renaud	Impasse du Vieil Echallier	Pose panneaux photovoltaïques
LOUBRY Eddy	Le Pré Commun	Véranda et modif. façade
HEMON Dominique	16 bis, Chemin des Petites Villières	Piscine
BESAIN Philippe	32, Route de St Gervais	Atelier
CHEMIN Lionel	4, Rue des Tilleuls	Abri de jardin
BONNET Jean-François	8 Chemin des Petites Villières	Atelier
CROCHET Philippe	37, Rue des Hautes Rouches	Abri de terrasse
BRIAND Philippe	54, Route de Taizan	Chauffe-eau solaire
THIBAUD Franck	7, Allée de la Proutière	Chauffe-eau solaire
GARZOTTO Mathieu et Alida	23, Allée de Bel Air	Piscine
COSTE Joël	30, Chemin de la RiveA	bri de jardin et clôture
MICHELET Sandy	8, Allée des Alouettes	Piscine
FINET Michel	8, Allée de Bel Air	Abri de jardin
TESSIER Guy	20, Chemin de la Cailloche	Atelier
DIQUELOU Benjamin	105, Route de Taizan	Piscine
BURGAUD Ludovic et Marie-Noëlle	10, Chemin de la Belle Etoile	Préau
SCI 3A	9, Rue des Volleriers	Réhabilitation garage en habitation

Demande de clôtures : 32 / Demande de division de parcelles : 8

MODULAIRE : l'implantation de mobil-home EST INTERDIT dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Toute demande dérogatoire doit être demander en mairie.

Infos pratiques :

Aide du CAUE pour votre projet de construction :

Les rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE sont gratuits. Durée habituelle d'un entretien : 1 heure.

Que faut-il préparer : quelques photos ; un plan de votre terrain indiquant l'orientation, les dimensions et les limites de terrain, les courbes de niveau, les voies d'accès, les constructions avoisinantes, les arbres, les murs ou clôtures existants et les réseaux ; des plans de votre maison ou de la construction existantes (mêmes succincts) ou un croquis.

Contact : 06 10 49 43 11 - 02 51 37 44 95

Mail : olivier.lapeyre@caue85.com

ENEDIS : 09 72 67 50 85

Demande de raccordement :

09 69 32 18 82 en ligne sur le site :

<http://www.enedis.fr/construire-un-nouveau-logement>

SAUR : 02 51 37 01 09

Urgence dépannage : 02 51 37 03 08

Site : www.saur.fr

Guichet numérique (pour le dépôt des demandes d'urbanisme dématérialisées) :

<http://websig.challans.fr/guichet-unique>

Rappel des règles d'urbanisme

soumises à déclaration préalable

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture **sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en **infraction avec le Code de l'urbanisme.**

TRAVAUX DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME :

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,

- les constructions dont les dimensions ne dépassent 4.99 m² au sol,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE :

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (extension, véranda, garage, préau, abri de jardin, etc.), pour des travaux sur une construction existante, ce seuil est porté à 40 m² en zone U et Up.
- ravalement, modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de lo-

caux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²) - ETC.....

A SAVOIR : Les travaux ayant pour effet la création d'une surface d'au moins 20 m² et au plus 40 m² nécessitent un permis de construire si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m².

La Fibre Optique arrive

à SAINT-URBAIN

La fibre sera déployée sur la commune de Saint-Urbain au cours de l'année 2022.

En règle générale, la fibre utilisera les infrastructures existantes (fourreaux et poteaux), en suivant le réseau télécom historique (cuivre).

Ainsi, dans une rue, si le réseau est souterrain, la fibre passera dans les fourreaux existants.

Si le réseau est aérien, la fibre sera alors installée sur les poteaux existants, au-dessus du câble télécom actuel.

Pour suivre le déploiement de la fibre sur notre commune, une seule adresse : **www.vendeenumerique.fr**, rubrique carte interactive.

Depuis le 6 mai 2021, il est ainsi possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse sur cette carte.

Un point apparaît alors sur chaque adresse et indique le niveau d'avancement des travaux.

Dès que ce point passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Etat Civil

27

Naissances

dont



BOURRIGAN Marylou

Née le 18 janvier ;

BOUDET Constance

Née le 18 mars ;

QUIOC Camilla

Née le 14 avril ;

ANDRÉ Zoé

Née le 23 mai ;

PÉRON Robin

Né le 7 juin ;

BOURRIGAN SÉRANT Logan

Né le 10 juin ;

BRETON Yliana

Née le 10 juin ;

RABALLAND Mathéo

Né le 14 juin ;

MONTREUIL Liam

Né le 24 juin ;

LE HIRITTE Lyam

Né le 28 juin ;

BONNAMY Raphaël

Né le 10 juillet ;

ALLAIN Charly

Né le 18 août ;

RONDINEAU Mya

Née le 29 août ;

PIERRES Awen

Né le 11 septembre ;

RINTEAUX Lucas

Né le 23 septembre ;

RINTEAUX Léo

Né le 23 septembre ;

LUCIEN Chloé

Née le 26 septembre.

8

Mariages

dont

**THOMAS Christophe
et VANCEA Gabriella**

Mariés le 30 janvier ;

**JOLIBOIS Renaud
et DESJARDINS Joannie**

Mariés le 30 janvier ;

**DUPONT Noël
et BARDIN Brigitte**

Mariés le 20 février ;

**PACTEAU Michaël
et MILCENT Charlotte**

Mariés le 12 juin ;

**FERRERO Corentin
et PICHOT Mélanie**

Mariés le 10 juillet ;

**TEIXEIRA DOS SANTOS Robson
et JOUANNEAU Kalix**

Mariés le 17 juillet ;

**SÉRANT Thimothé
et BOURRIGAN Ingrid**

Mariés le 18 août.



9

Pacs



10

Décès

dont



DAVID Claude

Décédé à Challans, le 2 janvier ;

VIEIRA Maria

Décédée à Saint-Urbain, le 7 février ;

CAPDEVOLLE Robert

*Décédé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
le 19 février ;*

BOFFELLI Serge

Décédé à Challans, le 16 mars ;

BLOUDEAU Tony

Décédé à Saint-Urbain, le 26 juillet ;

BESSEAU Henri

Décédé à Challans, le 12 août ;

MARTINAULT Thérèse épouse CLEMENT

Décédée à Saint-Urbain, le 18 août ;

HERVY Jean-Luc

Décédé à Machecoul, le 29 août ;

PENISSON Geneviève veuve MERIEAU

Décédée à Machecoul, le 9 octobre ;

GUILLAUD Pierre

Décédé à Saint-Urbain, le 31 décembre.

Personnes inhumées à Saint-urbain :

VRIGNAUD Christian

Décédé à La Roche sur Yon le 5 février ;

HENRI Jean

Décédé à Challans le 15 février ;

CHUDEAU Gishlène veuve GAVAND

*Décédée à Nogent le Rotrou (28)
le 26 octobre ;*

MILCENT Jacques

Décédé à Challans le 19 novembre ;

PONTREAU France veuve MILCENT

Décédée à Challans le 10 décembre.

Les Temps forts de l'année 2021

JANVIER



Reportage à l'Alambic Urbinois

FEVRIER



Tombe la neige à St-Urbain

MAI



Cérémonie du 8 mai
avec les AFN



CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)
Ramassage des déchets
les 2 et 13 mai 2021

JUIN



Montage de la fête de la musique
avec la mascotte



Animation musicavélo
le jour de la fête de la musique

JUILLET



Le CMJ à Explora Parc



Fête de la musique à la zone de loisirs

SEPTEMBRE



Installation d'un tourniquet PMR
à la zone de loisirs



Vélocéane à la zone de loisirs

OCTOBRE



Remise des prix au concours
des maisons fleuries

NOVEMBRE



Installation nouveaux jeux pour petits et grands à la zone de loisirs



*Concours de pétanque et jeux de société
Organisé par le CMJ*



*Cérémonie du 11 novembre
Remise de médailles*



Repas des Retraités dynamiques



*Promenade en calèche
au Marché de Noël*



*Spectacle de marionnette
au marché de NOEL*



*Marché de Noël
dans la salle de l'Avocette*

DECEMBRE



*Installation de la boîte aux lettres
du Père Noël à la salle de l'Avocette et ensuite
Rue L'Eglise à côté de la Boulangerie*



*La salle communale
se refait une beauté et elle est
nommée salle de l'Avocette*



*illuminations de Noël
à la mairie*



22, rue de l'Église - **85230 SAINT-URBAIN** - Tél. **02 51 68 73 34**
E.mail : contact@sainturbain.fr / Site internet : www.sainturbain.fr